


MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
DEMANDE DE VALIDATION DE SERVICES
(champs à remplir par le demandeur)

N°

☐ M. ☐ M^{me}
Nom :**Prénom :****Né(e) le :****Adresse électronique :**

Demande en application de l'article 3 du décret n° 51-1423 du 5 décembre 1951, la prise en compte pour l'avancement des services auxiliaires accomplis à l'étranger avant sa période de stage, pour les périodes suivantes:

Fonction	Etablissement	Pays	Début du contrat	Fin du contrat	Temps de travail hebdomadaire

Joindre pour chaque activité le contrat de travail de l'établissement d'exercice, ou à défaut une attestation de services.

Date et Signature

AVIS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Paris, le

Avis favorable ☐Avis défavorable* ☐

*Accompagné d'une lettre explicative

Formulaire à retourner à avisvalidation.rh3@diplomatie.gouv.fr
 DGA/DRH/RH3B 27, rue de la Convention CS 91533 – 75732 – PARIS CEDEX 15